



Ecole Doctorale - 104

Sciences de la Matière, du Rayonnement
et de l'Environnement

Compte rendu de la réunion du Conseil de l'école doctorale - 104 Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE)

Vendredi 16 décembre 2022 à 14h00

Etaients présents :

Membres du Conseil

- Mme Véronique RIFFAULT
- Mme Sylvie DAVIERO
- M. Frédéric PAROL
- M. Christophe VAN BRUSSEL
- Mme Pauline DELPIERRE
- M. Maxime BEAUDOR
- Mme Mégane VENTURA
- M. Sébastien LEGENDRE

- M. Maxence MENDEZ

Membres invités :

- M. Yann PENNEC
- M. Simon SAMSOEN
- M. Raphael PERONI
- Mme Betty FIGULA

Etaients excusés

Membres du Conseil

- M. Clément SAKAEL
- Mme Sophie DUQUESNE
- Mme Hélène SELOSSE
- M. Patrick CORDIER
- Mme Céline TOUBIN
- M. Vincent PHALIP
- M. Xavier VEKEMANS
- M. Nicolas TRIBOVILLARD
- M. Jean-Paul CORNARD
- M. Jean-François PAUL
- M. Michel MILLARES
- M. Thierry ELIAS

- M. Mathias MEUNIER

Membres invités :

- M. Jean-Christophe BAUDEZ
- M. Philippe PERNOD
- Mme Isabelle FOURNIER
- M. Marc LEFRANC
- Mme Soukaina MOUNTADIR
- M. Nicolas MONTROUSSIER
- Mme Angéline PELUS
- Mme Claire BUGNER
- M. Kamal LMIMOUNI

Les secrétaires de séance étaient Betty Figula et Christophe Van Brussel

Présentation de l'ordre du jour :

1. Bilan de l'année 2022 et informations récentes
2. Formations
3. Les nouveautés de l'arrêté 2022 et mise en oeuvre
4. La communication
5. Bilan budgétaire 2022 et prévisionnel 2023
6. Points divers
7. L'agenda de l'ED

Ouverture du Conseil à 14h10

Frédéric Parol (FP) ouvre la réunion en faisant un tour de table et présente l'ordre du jour.

1. Bilan de l'année 2022 et informations récentes

Sous forme de tableaux, FP présente un bilan statistique de l'ED SMRE :

- ✓ Du nombre de primo-inscrit.e.s 2022-2023 à l'ED SMRE (au 09/12/2022) en précisant que ce nombre des primo-inscriptions n'est pas encore figé et évoluera au fil de l'eau ;
- ✓ Du nombre d'inscrit.e.s par établissement ;
- ✓ Des abandons sur l'année civile 2022 ;
- ✓ Du nombre de soutenances de doctorat par année et par établissement sur la période 2016-2022 ;
- ✓ Du nombre de soutenances HDR sur 2022 et par établissement ;
- ✓ Le bilan des cotutelles sur l'année 2022 et la répartition par établissement (source ODIF).

Au sujet des cotutelles, FP précise que dans le paysage lillois des 7 ED, l'ED SMRE est celle qui gère le plus de cotutelles.

En ce qui concerne les mobilités des doctorants, FP présente les résultats des deux campagnes Moblilex qui ont eu lieu en juin et décembre 2022. Elles ont permis d'aider 10 doctorants dont 4 dossiers de doctorants ukrainiens, que ce soit en mobilité entrante ou sortante.

La campagne d'aide aux mobilités courtes de l'ED, ouverte toute l'année, a permis de financer 34 mobilités nationales ou internationales. Le financement moyen pour l'ED est de 480 euros/mobilité.

FP transmet aux membres du Conseil des informations récentes :

- ✓ Startdoc (rentrée doctorale) a eu lieu le 14 novembre 2022 au Grand Palais de Lille : 86 doctorant.e.s SMRE présent.e.s. L'ED SMRE était la plus représentée en nombres de doctorant.e.s.
- ✓ Le prix de thèse en sciences et technologies (STS) du Collège doctoral (CD) a été attribué à Marie Genge (LOG) : Evolution tectonique du Sud de la cordillère des Andes ; cotutelle avec l'Université de Padoue.
- ✓ Le PhD Welcome, prévu les 7 et 8 décembre, au Village By CA a été reporté au 11 janvier 2023 (trop peu de participant.e.s).
- ✓ Pour le PhD Job Day, la plateforme sera ouverte du 16 janvier au 3 février 2023.
FP donne une explication de l'événement et Véronique RIFFAULT (VR) demande si Maxence MENDEZ (MM), société OCTOPUS Lab et Sébastien LEGENDRE (SL) du groupe HORIBA ont connaissance de cet événement. Ils prennent l'information, et demandent s'ils peuvent diffuser. FP demande à Christophe VAN BRUSSEL (CVB) de les mettre en contact avec Frédéric LUGINSLAND du CD.
- ✓ L'ED a prévu un plan B pour les soutenances de thèse en cas de coupure électrique en décembre : 15 créneaux ont été pré-réservés en décembre dans des salles du bâtiment de l'IMT Nord-Europe sur le site de la Cité Scientifique.

2. Formations

FP fait un rappel du programme de formation pour les doctorants (3 domaines de formation, obtenir un minimum de 60 crédits étalés sur 3 ans).

Il présente aussi le programme de formation spécifique des Graduate Programmes (GP), avec document présenté co-écrit avec les coordinateurs du GP.

Lors de la dernière réunion de la commission pédagogique, FP indique qu'a été discuté le mode de validation des crédits de formation à savoir : tous les types de formations peuvent être intégrés par les doctorant.e.s dans ADUM mais la/le DED valide/crédite ces formations (ou pas) lors de l'entretien annuel. Il n'y aura pas d'attribution de crédits pour :

- Présentation orale dans un congrès international
- Participation à un workshop
- Campagne de terrain
- De manière générale, tout ce qui relève du travail normal de recherche

Il revient aussi sur la nuance d'une validation de formation sans crédit attribué afin qu'elle apparaisse dans le portfolio.

A la question : doit-on limiter les crédits attribués pour un type de formation (exemple des langues ou intégrité scientifique) ? La proposition qui a été adoptée est de limiter à 20 crédits/60 pour les langues et de limiter à 10 crédits/60 pour l'éthique et l'intégrité scientifique (appliqué à partir de l'année prochaine).

FP informe du suivi par l'ED des formations du CD suivies par les doctorant.e.s de SMRE et par établissement sur la période 2021-2022 et du bilan des formations du catalogue de l'ED suivies en 2022-2023 qui a pu être effectué au moyen de l'outil ADUM par Betty FIGULA.

FP propose d'étoffer le catalogue des formations de l'ED avec de nouvelles propositions de formations qui ont été approuvées à la dernière commission pédagogique du 7 décembre 2022 :

✓ **Modélisation probabiliste pour la biologie, (ou la sociologie, la chimie, l'économie, etc.) : des processus stochastiques à l'analyse de données**

Les responsables pour ce séminaire seront : Sylvain BILLIARD (Evo-Eco-Paléo) et Charlotte BAEY (Paul Painlevé)
Nombre d'heures : 19h, réparties sur 3 jours.

✓ **Beyond Human Communication / la Communication au-delà de l'Humain**

Les responsables pour ce séminaire doctoral interdisciplinaire avec plusieurs ED seront Nina JOFFARD et Gerhard SCHADEN

Nombre d'heures : 20h, réparties sur 3 jours (2, 9, et 16 juin 2023)

2 juin : What is communication, and what are its limits?

9 juin : Communication through sound ;

16 juin : Communication between species

Les heures TD seront réparties de manière équilibrée entre les cinq membres du groupe d'organisateur, à raison de 4h par membre (rappel : Sylvain Billiard, Luca Gasparri, Nina Joffard, Cédric Patin et Gerhard Schaden)

✓ **Master Life Sciences and Technologies**

Le responsable de ce Master est Emmanuel COURTADE (PhLAM).

Les UEs du M1 et M2 seront ouverts aux doctorant.e.s.

M. Yann PENNEC (YP, représentant de la FST) exprime son accord avec l'articulation entre doctorants et masters de la FST et confirme sa mise en place dès l'année prochaine.

M. Maxime BEAUDOR représentant des doctorants demande si les doctorants devront passer les examens des masters pour valider les UE. FP répond que non.

A la question, si les formations sont dispensées en anglais ? FP répond que l'essentiel des formations proposées par l'ED est en anglais, mais que ce n'est pas le cas pour les formations proposées par le CD, par exemple la formation sur le droit des entreprises en France, ce qui dans ce cas particulier se justifie complètement.

YP demande s'il existe à l'ED du mentorat entre les doctorants de 3ème année et les primo-entrants. FP répond que non et VR dit que cela doit exister de manière informelle. FP ajoute que ce sont les laboratoires qui organisent cela en interne.

Maxence MENDEZ demande si l'ED incite ses doctorants à aller voir des formations en dehors de leurs disciplines. A cette question FP répond qu'il n'y a pas d'incitation à le faire mais que toutes les formations sont acceptées tant qu'elles répondent à un besoin réel dans le cadre du projet personnel et professionnel futur de la doctorante ou du doctorant. Les doctorants ne doivent pas hésiter à demander préalablement conseil à leurs DED.

En ce qui concerne les cours d'anglais, FP informe qu'une collègue est intéressée : Sophie Légauchette, MCF au laboratoire CECILLE, Université de Lille. Ces cours pourraient débuter au 1er semestre 2023-2024. MM demande la marche à suivre pour passer les certifications en langue. CVB explique que l'ED finance les certificats en langue et qu'il mettra la procédure prochainement sur le site de l'ED.

FP interroge les membres du Conseil sur l'intérêt de proposer une formation en deep-learning. Il se propose d'interroger l'ED MADIS et/ou le GP IKS sur cette possibilité.

3. Les nouveautés de l'arrêté 2022 et mise en oeuvre

FP présente les 3 principaux changements

La charte du doctorat :

Elle devra intégrer le serment et un paragraphe relatif à l'intégrité scientifique. La charte est en cours de mise à jour au niveau du Collège Doctoral et de ADUM.

Cette charte actualisée devra être signée par la/le doctorant.e et la direction de thèse au cours de l'année 2022-2023.

L'organisation des Comités de suivis de thèse pour l'ED SMRE :

La procédure changera en 2023, le site internet sera mis à jour et la déclaration de composition du CSI sera faite directement sur ADUM.

FP revient sur les nouvelles modalités d'organisation du CSI. Il se réunit obligatoirement avant l'inscription en deuxième année et ensuite avant chaque nouvelle inscription jusqu'à la fin du doctorat. Par conséquent, en pratique, pas de réinscription possible sans CSI. La campagne sera lancée par l'ED dès le mois de mai 2023. Un rappel sera fait en septembre.

Le rôle du CSI va également évoluer : il doit permettre de repérer toute forme de conflit, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste. FP termine par l'évolution de sa composition avec la présence d'un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse.

La gestion des CSI se fera dans ADUM : Déclaration de la composition et dépôt du rapport dans l'application après signatures. Dans le cas d'une 4ème année de thèse le CSI ne sera pas exigé si la soutenance est prévue avant le 31 mars de l'année N+1 et si la rédaction du manuscrit est déjà très avancée.

La maquette du rapport téléchargeable sur le site internet sera modifiée pour intégrer une rubrique « points de vigilance/alerte ».

Plusieurs questions sont posées notamment sur la présence d'un membre non spécialiste. VR et FP disent qu'il faut respecter l'arrêté, il faut un membre externe ET un membre non spécialiste. Ce membre non spécialiste devra être membre d'un autre laboratoire mais d'une spécialité de doctorat proche de celle du doctorant ou de la doctorante.

Une autre question est soulevée : un membre du CSI peut-il faire partie du jury de soutenance ? FP et VR répondent positivement mais il ne pourra pas être rapporteur car il devient « trop proche » de la thèse. Certains membres du Conseil mentionnent que cette position n'est pas écrite explicitement, notamment dans les documents de soutenance de l'ED. VR et CVB en conviennent et précisent que l'ED modifiera ses documents pour rendre cela plus clair à la fois dans les documents relatifs au CSI et dans l'autorisation d'engager la procédure de soutenance.

Instauration du serment prononcé en fin de soutenance

Il concerne les doctorant.e.s dont la soutenance interviendra après le 31/12/22. Les doctorant.e.s qui soutiendront avant le 31/12/22 auront la possibilité de prêter serment sur la base du volontariat. VR informe qu'une version anglaise est également disponible.

4. La communication

FP informe le Conseil qu'un travail sur la communication est déjà bien entamé. Il a commencé par la refonte du logo de l'ED l'année passée. Cette année, il y a eu du travail sur le site web et la réactivation des outils de réseaux sociaux :

- ✓ Travail de fond sur le site Web (« dégenrer » le contenu)
- ✓ Revisite des documents pour les mettre en conformité avec l'arrêté d'août 2022
- ✓ Traduction du site Web en anglais - en cours
- ✓ (Ré)activation des comptes Twitter et LinkedIn de l'ED (identification des comptes doctorant.e.s/encadrant.e.s + annonce des soutenances, partage des infos du CD ou d'offres d'emploi)

FP et VR demandent aux représentants des doctorants de diffuser l'information. L'objectif est que via les abonnements aux différents comptes, l'ED puisse garder un lien avec les docteurs. MM demande s'il existe un groupe d'alumni de l'ED sur les réseaux sociaux. FP et VR disent que non et CVB rappelle l'existence de l'association des doctorants (ADSL).

L'ED a également innové en commandant des goodies aux « couleurs » de l'ED qui ont été offerts aux primo-entrants lors de la rentrée des EDs.

5. Bilan budgétaire 2022 et prévisionnel 2023

FP présente sous forme de tableaux le budget 2022 et le prévisionnel pour 2023 (voir les planches jointes au compte-rendu).

6. Points divers

FP rappelle qu'à l'ED le taux d'encadrement est fixé à 5 (co)directions quel que soit le % d'implication

Question : Faut-il limiter de nombre de thèses débutées la même année ?

Proposition : Oui -> La commission pédagogique propose de limiter à 3 pour assurer un encadrement de qualité à chaque doctorant.e.

Il rappelle la fin du mandat de 2 ans des représentants des doctorants au Conseil. L'ED mettra en place des élections en 2023 avec l'outil ADUM.

En interaction avec le monde professionnel, l'ED a participé à une rencontre avec la Société HORIBA et la direction de la FST. Une autre rencontre est prévue avec MM (en tant que représentant de Fédération Interprofessionnelle des Métiers de l'Environnement Atmosphérique - secteurs Nord et Grand Est).

7. L'agenda de l'ED

La campagne d'allocation 2023 Région HDF est lancée (retour des dossiers par les établissements -> 3 février 2023)

- ULille :
 - Envoi des dossiers complets pour le 15 décembre à 17h aux Affaires Doctorales et à l'ED
 - Avis de l'ED attendus pour le 3 janvier 2023
- Centrale Lille : pas de consigne pour le moment
- IMT NE : après le CoPil Recherche du 5 janvier a priori

2) Dates des prochaines CS-CFVU restreintes (dossiers HDR et direction sans HDR) :

- 02 février 2023 ; 23 mars 2023 ; 13 avril 2023 ; 15 juin 2023

3) Prochaines dates de réunion de la commission pédagogique de l'ED (*à confirmer*)

- Vendredi 17 février 2023 – 14h
- Vendredi 14 avril 2023 – 14h
- Jeudi 01 juin 2023 -> Commission d'admission/sélection des candidatures 2023
- Vendredi 13 octobre 2023 – 14h
- Vendredi 08 décembre 2023 – 14h

4) Prochaines dates de réunion du Conseil de l'ED (*à confirmer*)

- Vendredi 17 mars 2023 – 14h
- Vendredi 30 juin 2023 – 14h
- Vendredi 15 décembre 2023 – 14h

Il n'y a aucune autre intervention.

La séance est levée à 16h20

Professeur Frédéric PAROL

Directeur de l'Ecole Doctorale SMRE